

sont donné pour objectif de détruire les mines d'ici quatre ans et de les enlever d'ici dix ans mais M. Goose souligne la nécessité de commencer le compte à rebours en ce qui concerne ces échéances. Des législations internes seront nécessaires pour mettre le Traité en application et tous les partenaires devront conjuguer leurs efforts pour l'universaliser.

M. Stephen Lewis
Directeur général adjoint, UNICEF

M. Stephen Lewis de l'UNICEF apporte une dimension humaine aux problèmes des mines en relatant l'histoire de Godfrey, un jeune garçon du nord de l'Ouganda. Godfrey a eu les deux jambes coupées au-dessus des genoux par une mine antipersonnel alors qu'il cherchait, en forêt, la tombe de son père tué lors d'un soulèvement. "Il y a chaque année de 8 à 10 mille Godfrey", déclare M. Lewis.

Pour M. Lewis, le Traité est un pas historique sur la route de la raison ce qui pourrait mettre un terme à la folie actuelle. Il souligne l'importance de respecter la Convention de l'UNICEF relative aux droits de l'enfant. L'emploi des mines terrestres qui tuent et estropient les enfants bafoue à peu près tous les droits prévus à la Convention, dont le droit à la vie.

Le Traité est un triomphe pour la Campagne internationale, de dire M. Lewis. Même si trop souvent les gouvernements laissent de côté les "sociétés civiles", le présent processus a si bien fonctionné que tout le monde veut aider. De leur côté, les représentants de l'UNICEF recevront l'instruction de tenter de convaincre des gouvernements d'adhérer au Traité, interviendront aux niveaux bureaucratique et politique afin de convaincre les gouvernements de ratifier le Traité et s'emploieront à mieux faire connaître le problème des mines et à accroître l'aide aux victimes. Les priorités sont les suivantes: enlever les mines, diminuer le nombre de victimes et réduire la douleur de ceux qui sont touchés par le problème.

"L'élimination des mines est devenue une force historique", ajoute M. Lewis. Il prédit que tous les pays vont signer le Traité et il les met au défi de le faire avant le premier juillet 1998, Fête du Canada. Il rappelle l'engagement de l'UNICEF à continuer de faire pression sur les gouvernements qui n'ont pas signé le Traité, à œuvrer, de concert avec les politiciens et l'ensemble de la population, pour encourager la ratification et à promouvoir la sensibilisation aux ravages causés par les mines et l'assistance aux victimes.

